

### Sous-section 3.—Canaux

Les canaux et les cours d'eau canalisés qui relèvent du ministère fédéral des Transports comprennent une série de voies navigables sur un parcours de 1,875 milles, depuis l'océan jusqu'au cœur du pays. Les canaux se divisent en deux catégories: 1° les canaux principaux ou primaires, sur le Saint-Laurent et les Grands lacs, comprennent ceux de Lachine, Soulanges, Cornwall et Williamsburg, sur le Saint-Laurent, le canal maritime Welland, entre les lacs Ontario et Érié, et le canal de Sault-Sainte-Marie, entre les lacs Huron et Supérieur; 2° les canaux auxiliaires ou secondaires comprennent le canal Saint-Pierre, entre le lac Bras-d'Or et l'Atlantique, à Cap-Breton, les canaux Saint-Ours et Chambly, sur le Richelieu, ceux de Sainte-Anne, Carillon et Grenville, sur l'Ottawa, le canal Rideau, entre l'Ottawa et le lac Ontario, et les canaux Trent et Murray, entre le lac Ontario et la baie Georgienne.

L'importance commerciale de ce réseau de transport est manifeste. En 1952, il a servi à l'acheminement de 31,354,139 tonnes de marchandises; ce chiffre dépasse le sommet de 29,325,344 tonnes atteint en 1951; celui de 1938 s'était établi à 24,636,462 tonnes. En 1952, 26,322 navires ont emprunté les canaux, contre 25,548 en 1951.

Outre les cargos et les navires à passagers, des milliers de bateaux de plaisance sont passés par les écluses des canaux. Le nombre de passagers à bord des navires éclusés à Sault-Sainte-Marie a atteint 97,452 en 1952, au regard de 88,153 en 1951.

Les recettes provenant des canaux durant l'année terminée le 31 mars 1953 s'élèvent à \$1,532,210, dont \$1,196,106 de quayages et de loyers pour utilisation d'eau et de terrains. Au cours de l'année financière précédente, les recettes globales étaient de \$1,502,232, dont \$1,231,774 pour quayages et loyers.

Le nom des divers canaux aménagés le long de ces voies, leur situation et leur longueur, de même que le nombre et la longueur des écluses et autres détails se trouvent dans le bulletin *Canaux du Canada*, publié par le ministère des Transports.

Le ministère fédéral des Travaux publics a charge de l'écluse St-Andrews (longueur, largeur et profondeur: 215, 45 et 17 pieds), à Selkirk, sur la rivière Rouge (Man.), et d'une autre à Poupore (P.Q.). Il existe aussi quelques petites écluses isolées qui relèvent chacune de la province où elles sont situées.

#### 9.—Longueur des canaux et dimensions des écluses relevant du ministère des Transports, 31 décembre 1952

Nom	Situation	Longueur	Écluses			
			Nombre	Dimensions minimums—		
				Longueur	Largueur	Profondeur
		milles	pieds	pieds	pieds	
Saint-Laurent—						
Lachine.....	Montréal à Lachine.....	8.74	5	270	45	14 <sup>1</sup>
Soulanges.....	Pointe-Cascades à Coteau-Landing.....	14.67	5	280	45	15 <sup>1</sup>
Cornwall.....	Cornwall à Dickson's-Landing.....	11.00	6	270	43.67	14 <sup>1</sup>
Farran-Point.....	Rapide de Farran's-Point.....	1.28	1	800	50	16 <sup>1</sup>
Rapide-Plat.....	Morrisburg.....	3.89	2	270	45	14 <sup>1</sup>
Galop.....	Iroquois à Cardinal.....	7.36	3	270	45	14 <sup>1</sup>
Welland, maritime.	Port-Weller (lac Ontario) à Port-Colborne (lac Érié).	27.60	8	859	80	30 <sup>2</sup>
Sault-Sainte-Marie	Sault-Sainte-Marie (Ont.).....	1.38	1	900	60	18.25
Rivière Richelieu						
Saint-Ours.....	Saint-Ours (P.Q.).....	0.12	1	339	45	12
Chambly.....	Chambly à Saint-Jean (P.Q.).....	11.78	9	120.5	23.25	6.5

Renvois à la fin du tableau, p. 847.